

Véronique ROUSSET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes
Membre de la compagnie régionale des
Commissaires aux comptes de Toulouse

45 Avenue de Toulouse
31 650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE
Tél : 05 61 24 50 47
mail : veronique.rousset@auraexpertise.com

EIRL ROUSSET VERONIQUE
SIRET : 801 655 762 00046

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'EMPALOT

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2025

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'EMPALOT

ASSOCIATION LOI DE 1901

SIRET : 776 951 659 00023

**La Brique Rouge
9 RUE MARIA MONBIOLA
31400 TOULOUSE**

Mesdames, Messieurs, les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'EMPALOT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note d'introduction portant sur le changement de présentation des comptes du fait de la modification du règlement ANC n°2022-06 ;

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux ont porté essentiellement sur le rattachement des produits de l'apprentissage sur le bon exercice et la vérification de la bonne application du règlement ANC 2022.06.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents, sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association MJC EMPALOT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-ORENS
Le 27 avril 2026

Véronique ROUSSET
Commissaire-aux-comptes



ASSOC MJC EMPALOT

9 Rue Maria MOMBIOLA "La Brique Rouge"

31400 TOULOUSE

Exercice clos le : 31 décembre 2025



GÉNÉRATION D'EXPERTS
expertise comptable.rh

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

Bureau secondaire

05 61 85 39 65
david.escaffre@generationdexperts.fr
4, rue de l'Église
31400 Toulouse

Société inscrite au tableau de l'ordre de la région Occitanie
SARL au Capital de 15 500 euros
R.C.S. 451 949 093 - APE 6920 Z
TVA Intracommunautaire : FR12 451249093



	Valeur au 31/12/2025		% de	Valeur au	% de	
	brute	amort. & dépréc.	nette	l'actif	31/12/2024	l'actif
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes				1,35		2,30
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions					5 988,21	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	36 095,48	32 277,06	3 818,42		1 565,35	
Autres immobilisations corporelles	11 217,90	10 848,43	369,47			
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	47 313,38	43 125,49	4 187,89	1,35	7 553,56	2,30
Stocks et en-cours				6,87		8,76
Créances					115,00	
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations			19 043,74		28 192,77	
Autres créances	19 043,74		2 313,68		508,88	
Charges constatées d'avance	2 313,68					
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus			285 330,14	91,78	292 744,32	88,95
Disponibilités	285 330,14					
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	306 687,56		306 687,56	98,65	321 560,97	97,70
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	354 000,94	43 125,49	310 875,45	100	329 114,53	100

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		66,67		65,89
Fonds propres statutaires	17 718,16		17 718,16	
Fonds propres complémentaires	189 539,21		199 132,56	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	-979,15	-0,31	-979,15	-0,30
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 981,38	-5,46	-9 593,35	-2,91
Situation nette (sous-total)	189 296,84	60,89	206 278,22	62,68
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 189 296,84	60,89	206 278,22	62,68
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	52 800,06	16,98	65 535,17	19,91
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II) 52 800,06	16,98	65 535,17	19,91
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(III)			
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 054,70	1,63	5 137,75	1,56
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	25 073,99	8,07	21 331,82	6,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	38 649,86	12,43	30 831,57	9,37
TOTAL DES DETTES	(IV) 68 778,55	22,12	57 301,14	17,41
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 310 875,45	100	329 114,53	100

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	70 263,21	59 240,19	11 023,02	18,61
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	11 112,83	4 040,82	7 072,01	175,01
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	128 072,00	210 331,19	-82 259,19	-39,11
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	13 935,11	8 250,66	5 684,45	68,90
Utilisations des fonds dédiés	50,76	45,99	4,77	10,37
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 223 433,91	281 908,85	-58 474,94	-20,74
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks	90 218,86	97 504,86	-7 286,00	-7,47
Autres achats et charges externes				
Aides financières	3 083,09	3 232,65	-149,56	-4,63
Impôts, taxes et versements assimilés	117 573,02	150 992,85	-33 419,83	-22,13
Salaires	27 009,23	28 434,20	-1 424,97	-5,01
Cotisations sociales	3 365,67	4 794,73	-1 429,06	-29,80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immob. incorp. et corp. cédées	1 200,00	8 529,11	-7 329,11	-85,93
Report des fonds dédiés	207,34	148,06	59,28	40,04
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 242 657,21	293 636,46	-50 979,25	-17,36
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) -19 223,30	-11 727,61	-7 495,69	-63,91

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-16 808,38	-8 944,65	-7 863,73	-87,92
Produits exceptionnels (V)		358,50	-358,50	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		339,20	-339,20	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		19,30	-19,30	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	173,00	668,00	-495,00	-74,10
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	225 848,83	285 050,31	-59 201,48	-20,77
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	242 830,21	294 643,66	-51 813,45	-17,59
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-16 981,38	-9 593,35	-7 388,03	-77,01
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature	37 861,00	39 822,00	-1 961,00	-4,92
Bénévolat	327 459,00	326 133,00	1 326,00	0,41
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	365 320,00	365 955,00	-635,00	-0,17
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	82 880,00	82 880,00		
Prestations en nature	129 997,00	129 997,00		
Personnel bénévole	152 443,00	153 078,00	-635,00	-0,41
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	365 320,00	365 955,00	-635,00	-0,17
TOTAL	-16 981,38	-9 593,35	-7 388,03	-77,01

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	en %
TOTAL DES RESSOURCES	223 433,91	100	281 908,85	100	-58 474,94	-20,74
Ventes de biens						
- Coût d'achat des biens vendus						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	11 112,83		4 040,82		7 072,01	175,01
	11 112,83	100,00	4 040,82	100,00	7 072,01	175,01
PRODUCTION DE L'EXERCICE *						
Cotisations	70 263,21	31,45	59 240,19	21,01	11 023,02	18,61
Concours publics et subvention d'exploitation	128 072,00	57,32	210 331,19	74,61	-82 259,19	-39,11
Vst fondateurs ou cons. dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
- Autres achats et charges externes	90 218,86	40,38	97 504,86	34,59	-7 286,00	-7,47
- Aides financières						
	119 229,18	53,36	176 107,34	62,47	-56 878,16	-32,30
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE						
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 083,09	1,38	3 232,65	1,15	-149,56	-4,63
- Charges de personnel	144 582,25	64,71	179 427,05	63,65	-34 844,80	-19,42
	-28 436,16	-12,73	-6 552,36	-2,32	-21 883,80	-333,98
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION						
+ Autres produits	50,76	0,02	45,99	0,02	4,77	10,37
- Autres charges	207,34	0,09	148,06	0,05	59,28	40,04
+ Produits exceptionnels			358,50	0,13	-358,50	-100,00
- Charges exceptionnelles			339,20	0,12	-339,20	-100,00
	-28 592,74	-12,80	-6 635,13	-2,35	-21 957,61	-330,93
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ						
+ Produits financiers	2 414,92	1,08	2 782,96	0,99	-368,04	-13,22
- Charges financières						
Résultat sur cessions d'actifs VMP						
	-26 177,82	-11,72	-3 852,17	-1,37	-22 325,65	-579,56
COÛT DE FINANCEMENT						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	173,00	0,08	668,00	0,24	-495,00	-74,10
- Participation des salariés						
	-26 350,82	-11,79	-4 520,17	-1,60	-21 830,65	-482,96
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT						
Résultat sur cessions d'actifs						
Dotations aux amort., aux dépréc. et aux prov.	3 365,67	1,51	4 794,73	1,70	-1 429,06	-29,80
Reprise sur amort., dépréc. et prov.						
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.						
- Reports en fonds dédiés	1 200,00	0,54	8 529,11	3,03	-7 329,11	-85,93
Utilisations des fonds dédiés	13 935,11	6,24	8 250,66	2,93	5 684,45	68,90
	-16 981,38	-7,60	-9 593,35	-3,40	-7 388,03	-77,01
RÉSULTAT NET						

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

DETAIL DES COMPTES

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 818,42	5 988,21	-2 169,79	-36,23
2154000000 MATERIEL EDUCATIF	36 095,48	36 095,48		
2815400000 AMORT MATERIEL EDUCATIF	-32 277,06	-30 107,27	-2 169,79	-7,21
Autres immobilisations corporelles	369,47	1 565,35	-1 195,88	-76,40
2181000000 AGENCEMENTS INSTALLATIONS	1 300,65	1 300,65		
2184000000 MATERIEL DE BUREAU MOBILIER	9 917,25	9 917,25		
2818100000 AMORT AGENCTS INSTALLATIONS	-1 300,65	-1 300,65		
2818400000 AMORT MAT BUREAU	-9 547,78	-8 351,90	-1 195,88	-14,32
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 187,89	7 553,56	-3 365,67	-44,56
Créances				
Créances Clients, usagers et comptes rattachés		115,00	-115,00	-100,00
4111000000 CLIENTS		115,00	-115,00	-100,00
Autres créances	19 043,74	28 192,77	-9 149,03	-32,45
4011500001 ORANGE	27,24	27,24		
4212700000 FISHER JULIEN	17 216,50	27 702,20	-10 485,70	-37,85
4410000000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	1 800,00		1 800,00	
4670000000 DIV CPTES DEBIT ET PROD A RECE		200,00	-200,00	-100,00
4687000000 PRODUITS A RECEVOIR				
Charges constatées d'avance	2 313,68	508,88	1 804,80	354,66
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 313,68	508,88	1 804,80	354,66
Disponibilités	285 330,14	292 744,32	-7 414,18	-2,53
5120100000 CREDIT LYONNAIS C/C	42 482,87	19 562,96	22 919,91	117,16
5120200000 C/C CREDIT COOPERATIF	58 837,39	52 426,42	6 410,97	12,23
5123000000 COMPTE SUR LIVRET CREDIT LYONN	167,87		167,87	
5125000000 COMPTE SUR LIVRET CREDIT COOP	102 526,36		102 526,36	
5125500000 LIVRET A ASSOCIATION CREDIT CO	80 104,91		80 104,91	
5163000000 COMPTE/LIVRET CREDIT LYONNAIS		167,11	-167,11	-100,00
5165000000 COMPTE / LIVRET CREDIT COOP		141 805,53	-141 805,53	-100,00
5165500000 LIVRET A ASSOCIATION CREDIT CO		78 412,50	-78 412,50	-100,00
5300000000 CAISSE			1 210,74	
5310000000 CAISSE MJC EMPALOT	1 210,74	369,80	-369,80	-100,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	306 687,56	321 560,97	-14 873,41	-4,63
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	310 875,45	329 114,53	-18 239,08	-5,54

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	17 718,16	17 718,16		
1021000000 FONDS ASSOCIATIF	17 718,16	17 718,16		
Fonds propres complémentaires	189 539,21	199 132,56	-9 593,35	-4,82
1024000000 AUTRES RESERVES APPORT SANS DR	189 539,21	199 132,56	-9 593,35	-4,82
Report à nouveau	-979,15	-979,15		
1150000000 RESULTAT SS CONTROLE TIERS F	-979,15	-979,15		
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 981,38	-9 593,35	-7 388,03	-77,01
Situation nette (sous-total)	189 296,84	206 278,22	-16 981,38	-8,23
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	189 296,84	206 278,22	-16 981,38	-8,23
Fonds dédiés	52 800,06	65 535,17	-12 735,11	-19,43
1940000000 FONDS DEDIES S/SUBV REGION MP	1 200,00	1 200,00		
1941000000 FONDS DEDIES S/EMPIRE SCIENCES		1 329,11	-1 329,11	-100,00
1942000000 FONDS DEDIES CROUS		6 000,00	-6 000,00	-100,00
1950000000 FONDS DEDIES	51 600,06	57 006,06	-5 406,00	-9,48
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	52 800,06	65 535,17	-12 735,11	-19,43
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 054,70	5 137,75	-83,05	-1,62
401000000 FOURNISSEURS DIVERS	3 011,43	1 449,20	1 562,23	107,80
401030020 CAPOEIRA TOLOSA	362,66		362,66	
401030064 CEGID	176,96	139,74	37,22	26,64
401050002 EXPERTISE CONSEIL TOULOUSE	445,50	457,32	-11,82	-2,58
401060008 FRMJC	50,00	50,00		
401060015 FEDERATION DEPARTEMENTALE		190,00	-190,00	-100,00
401070093 GRENKE	309,62	222,01	87,61	39,46
401130106 MOZAIKART	160,00		160,00	
401150001 ORANGE	143,46		143,46	
401190072 SACEM	48,37		48,37	
401190073 SOLTICE	133,60		133,60	
401230003 VELA	213,10	195,89	17,21	8,79
4081000000 FRS FACTURES NON PARVENUES		2 433,59	-2 433,59	-100,00
Dettes fiscales et sociales	25 073,99	21 331,82	3 742,17	17,54
4210005500 VAYSSIERE LOÏC		47,25	-47,25	-100,00
4282000000 PROVISION POUR CONGES PAYES	13 292,39	10 642,03	2 650,36	24,90
4310000000 SECURITE SOCIALE	3 476,55	2 869,59	606,96	21,15
4330000000 GROUPE KLESIA - RETRAITE		888,46	-888,46	-100,00
4350000000 HARMONIE MUTUELLE		499,28	-499,28	-100,00
4370000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	956,21		956,21	
4370200000 ORG. PREVOYANCE	310,64	323,29	-12,65	-3,91
4371000000 ORGANISME MUTUELLE	731,84		731,84	
4382000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	3 873,03	3 165,84	707,19	22,34
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	19,38	11,62	7,76	66,78
4440000000 IMPOT SOCIETE	173,00	668,00	-495,00	-74,10
4481000000 ETAT CHARGES A PAYER	2 240,95		2 240,95	
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER		2 216,46	-2 216,46	-100,00
Produits constatés d'avance	38 649,86	30 831,57	7 818,29	25,36
4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 649,86	30 831,57	7 818,29	25,36
TOTAL DES DETTES (IV)	68 778,55	57 301,14	11 477,41	20,03

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V)	310 875,45	329 114,53	-18 239,08	-5,54

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
7561000000 COTISATIONS ADHERENTS	70 263,21	59 240,19	11 023,02	18,61
7562000000 PARTICIPATION CLUBS D'ACTIVITE	8 550,00	7 504,00	1 046,00	13,94
7562010000 PARTICIPATION ACTION JEUNESSE	60 504,21	47 717,19	12 787,02	26,80
7562100000 PASS SPORT	1 350,00	2 073,00	-723,00	-34,88
7563000000 REMBOURSEMENTS ADHERENTS	490,00	3 000,00	-2 510,00	-83,67
	-631,00	-1 054,00	423,00	40,13
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations de services				
7064000000 RECETTES EVENEMENTS/PRESTATION	11 112,83	4 040,82	7 072,01	175,01
7080000000 RECETTES ANNEXES	6 912,83	1 560,82	5 352,01	342,90
	4 200,00	2 480,00	1 720,00	69,35
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
7301000000 SUBVENTION CAF - PS JEUNESSE	128 072,00	210 331,19	-82 259,19	-39,11
7302000000 SUBVENTION CAF PUBLIC & TERRIT	14 975,00	15 038,00	-63,00	-0,42
7303000000 SUBVENTION CAF VACANCES	4 500,00	4 500,00		
7304000000 SUBVENTION CAF VILLE VVV	2 298,00	1 785,00	513,00	28,74
7305000000 SUBVENTION CAF AUTRES	1 351,00	490,00	861,00	175,71
7411200000 SUBVENTIONS CGET-ACSE	1 081,00	499,00	582,00	116,63
7411250000 SUBVENTIONS DE L'ETAT FDVA	6 000,00	6 000,00		
7411260000 SUBVENTION ETAT QUARTIER ETE	3 500,00		3 500,00	
7411300000 ETAT VVV	2 300,00	4 000,00	-1 700,00	-42,50
7412000000 SUBVENTIONS VILLE TOULOUSE	4 830,00	7 460,00	-2 630,00	-35,25
7412250000 VILLE DE TOULOUSE ACTIONS SPEC	55 944,00	101 094,00	-45 150,00	-44,66
7412500000 SUBVENTIONS CTRAT VILLE MAIRIE	4 500,00	3 199,07	1 300,93	40,67
7413000000 SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMEN	7 500,00	7 500,00		
7413500000 SUBVENTIONS CONSEIL DEPART RSA	500,00	2 000,00	-1 500,00	-75,00
7413550000 SUBVENTIONS CONSEIL D'ETAT	779,00	1 301,00	-522,00	-40,12
7414000000 SUBVENTIONS REGION MP	850,00	1 915,00	-1 065,00	-55,61
7414500000 SUBVENTION REG. ADULTE RELAIS	4 000,00	4 000,00		
7416000000 SUBVENTIONS AUTRES		2 660,00	-2 660,00	-100,00
7416100000 SUBVENTION CROUS	6 000,00	5 500,00	500,00	9,09
7416550000 SUBVENTIONS ETAT FONJEP		10 000,00	-10 000,00	-100,00
7424000000 ETAT ASP	7 164,00	7 107,00	57,00	0,80
7425000000 REMUNERATION ADULTE RELAIS		1 600,00	-1 600,00	-100,00
		22 683,12	-22 683,12	-100,00
Ressources liées à la générosité du public				
Utilisations des fonds dédiés				
7894000000 UTILISATION DES FONDS DEDIES	13 935,11	8 250,66	5 684,45	68,90
Autres produits				
7580000000 INDEMNITES ET AUTRES PRODUITS	50,76	45,99	4,77	10,37
	50,76	45,99	4,77	10,37
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(1) 223 433,91	281 908,85	-58 474,94	-20,74
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes				
6001000000 ACHATS ANIMATIONS (SORTIES)	90 218,86	97 504,86	-7 286,00	-7,47
6003000000 ACHATS CLUBS D'ACTIVITES	3 418,18	5 236,19	-1 818,01	-34,72
6010000000 ACHATS PROJETS ET STAGES	656,91	511,55	145,36	28,42
6022000000 ACHATS ANIMATION LOCALE	3 618,55	6 972,00	-3 353,45	-48,10
6022500000 FOURNITURES DE BUREAU	1 451,22	5 603,36	-4 152,14	-74,10
6050000000 ACHAT MAT ET EQUIPEMENTS	1 098,86	1 229,42	-130,56	-10,62
6052000000 MATERIEL PEDAGOGIQUE	1 309,10	2 374,95	-1 065,85	-44,88
6061400000 CARBURANT DEPLACEMENTS	2 869,26	1 975,25	894,01	45,26
6062000000 DENREES ALIMENTAIRES / REPAS	597,65	229,55	368,10	160,36
6062200000 DENREES ALIM GOUTERS COLLATION	2 528,75	2 924,82	-396,07	-13,54
6063100000 PRODUITS ENTRETIEN	1 546,27	1 354,32	191,95	14,17
6068100000 PHARMACIE	645,25	451,39	193,86	42,95
6135100000 LOCATION MATERIEL DE BUREAU	124,94	80,45	44,49	55,30
6135200000 LOCATION MATERIEL ROULANT	2 499,54	1 960,66	538,88	27,48
	1 297,44	2 460,41	-1 162,97	-47,27

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
6135300000 FRAIS HEBERGEMENT	197,05	210,92	-13,87	-6,58
6156000000 MAINTENANCE	2 922,60	2 478,48	444,12	17,92
6160000000 ASSURANCES	4 797,08	4 478,08	319,00	7,12
6181000000 DOCUMENTATION GENERALE		17,45	-17,45	-100,00
6210000000 CONVENTIONS DE SERVICES	26 591,19	27 822,50	-1 231,31	-4,43
6211000000 INTERV ATELIERS STAGES NON SAL	3 735,00	3 775,00	-40,00	-1,06
6220000000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	5 492,40	5 499,84	-7,44	-0,14
6228000000 HONORAIRES COMMISSAIRE AUX CPT	3 600,00	2 850,00	750,00	26,32
6230000000 PUBLICITE	1 333,20	2 009,68	-676,48	-33,66
6233000000 DONS		200,00	-200,00	-100,00
6234000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	20,00	68,95	-48,95	-70,99
6239000000 ABONNEMENT COTIS ADHESIONS	75,99	116,51	-40,52	-34,78
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 473,50	2 709,64	4 763,86	175,81
6257000000 FRAIS DE RECEPTION	2 208,68	2 339,11	-130,43	-5,58
6260000000 FRAIS POSTAUX	34,75	96,24	-61,49	-63,89
6261000000 FRAIS DE TELEPHONE	2 169,20	3 146,62	-977,42	-31,06
6262340000 CADEAU AU PERSONNEL		514,40	-514,40	-100,00
6270000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	792,60	835,37	-42,77	-5,12
6281000000 COTISATIONS	5 113,70	4 971,75	141,95	2,86
Impôts, taxes et versements assimilés	3 083,09	3 232,65	-149,56	-4,63
6333000000 FORMATION PROFESSIONNELLE	3 083,09	3 232,65	-149,56	-4,63
Salaires	117 573,02	150 992,85	-33 419,83	-22,13
6410000000 REMUNERATION PERSONNEL	135 813,06	133 857,70	1 955,36	1,46
6412000000 INDEMN VOLONTARIAT ASSOCIATIF	2 297,00	2 538,04	-241,04	-9,50
6413000000 CONGES PAYES	2 650,36	659,93	1 990,43	301,61
6414000000 INDEMNITES TRANSPORT	930,75	820,80	109,95	13,40
6414300000 INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIO		9 462,00	-9 462,00	-100,00
6480000000 INTERMITTENTS - GUSO	1 197,11	350,00	847,11	242,03
6481000000 GUSO	628,21	2 850,91	-2 222,70	-77,96
6482000000 CHEQUES CADEAUX	564,40		564,40	
6483000000 FORMATION DU PERSONNEL	3 500,00	453,47	3 046,53	671,83
6490000000 REMBOURST CHARGES DE PERSONNEL	-4 369,19		-4 369,19	
6491000000 RBST CHG DE PERSONNEL-ASP	-2 600,00		-2 600,00	
6492000000 AIDES ADULTE RELAIS	-23 038,68		-23 038,68	
Cotisations sociales	27 009,23	28 434,20	-1 424,97	-5,01
6451000000 COTISATION URSSAF	16 663,49	18 880,04	-2 216,55	-11,74
6453000000 COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE	5 422,75	5 199,55	223,20	4,29
6455000000 COTISATIONS PREVOYANCE	3 410,40	3 495,09	-84,69	-2,42
6456000000 CHARGES SUR CONGES PAYES	707,19	113,18	594,01	524,84
6458000000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	135,80	141,54	-5,74	-4,06
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	669,60	604,80	64,80	10,71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 365,67	4 794,73	-1 429,06	-29,80
6811200000 DOTATION AMORTS CORPORELS	3 365,67	4 794,73	-1 429,06	-29,80
Report des fonds dédiés	1 200,00	8 529,11	-7 329,11	-85,93
6894000000 REPORT EN FONDS DEDIES S/SUBV	1 200,00	8 529,11	-7 329,11	-85,93
Autres charges	207,34	148,06	59,28	40,04
6510000000 REDEVANCE SACEM	197,23	146,49	50,74	34,64
6580000000 PENALITES ET AUTRES CHARGES	10,11	1,57	8,54	543,95

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION

(II) 242 657,21 293 636,46 -50 979,25 -17,36

1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(I-II) -19 223,30 -11 727,61 -7 495,69 -63,91

Produits financiers

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

		Valeur au 31/12/2023	Valeur au 31/12/2024	Variation	
				en valeur	en %
De participation					
7600000000 PRODUITS FINANCIERS		2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
		2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)	2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
Charges financières					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER	(III-IV)	2 414,92	2 782,96	-368,04	-13,22
3-RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV)	-16 808,38	-8 944,65	-7 863,73	-87,92
Produits exceptionnels	(V)				
7718000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			358,50	-358,50	-100,00
7752000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			178,50	-178,50	-100,00
Charges exceptionnelles	(VI)				
6718000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			180,00	-180,00	-100,00
6752000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			339,20	-339,20	-100,00
			247,36	-247,36	-100,00
			91,84	-91,84	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(V-VI)		19,30	-19,30	-100,00
Impôts sur les bénéfices	(VIII)				
6950000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		173,00	668,00	-495,00	-74,10
		173,00	668,00	-495,00	-74,10
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V)	225 848,83	285 050,31	-59 201,48	-20,77
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VII+VIII)	242 830,21	294 643,66	-51 813,45	-17,59
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-16 981,38	-9 593,35	-7 388,03	-77,01
Contributions volontaires en nature					
Dons en nature					
8700000000 PRESTATIONS EN NATURE		37 861,00	39 822,00	-1 961,00	-4,92
Prestations en nature		37 861,00	39 822,00	-1 961,00	-4,92
8710000000 PRESTATIONS EN NATURE		327 459,00	326 133,00	1 326,00	0,41
		327 459,00	326 133,00	1 326,00	0,41
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE		365 320,00	365 955,00	-635,00	-0,17
Charges des contributions volontaires en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
8610000000 MISE A DISPO GRATUITE LOCAUX		82 880,00	82 880,00		
		82 880,00	82 880,00		
Prestations en nature					
8620000000 MISE A DISPOSITION REGISSEUR		129 997,00	129 997,00		
8621000000 MISE A DISPOSITION MEDIEATEURS		18 075,00	18 075,00		
		111 922,00	111 922,00		
Personnel bénévole					
8640000000 POSTE DIRECTRICE		152 443,00	153 078,00	-635,00	-0,41
8641000000 POSTE ANIMATEUR		65 488,00	56 628,00	8 860,00	15,65
8642000000 BENEVOLAT		49 094,00	56 628,00	-7 534,00	-13,30
		37 861,00	39 822,00	-1 961,00	-4,92
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.		365 320,00	365 955,00	-635,00	-0,17
TOTAL		-16 981,38	-9 593,35	-7 388,03	-77,01

ANNEXE COMPTABLE

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 310 875,45 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -16 981,38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Observations sur l'exercice en cours

Voici quelques éléments qui viennent éclairer et expliquer plus précisément les chiffres 2025 et qui nous semblent important de communiquer.

Au niveau des produits :
activité de MJC et impact sur les recettes propres de la MJC:

Ateliers

La hausse des recettes provient de la nouvelle politique tarifaire mise en place à la suite de la baisse de subventions qui nous a amenée à accorder moins de réductions sur certaines activités (Batterie, guitare, piano) dont les cotisations demeurent quand même inférieures à celles qui se pratiquent dans les autres MJC et aussi de la fidélité des adhérents notamment ceux du judo et du karaté malgré la suppression du passport de 50€. Il est à souligner que nous sommes restés attachés à nos valeurs en proposant des réductions conséquentes pour les bénéficiaires de minima sociaux et les porteurs d'handicap (40%) et les étudiants (20%).
+ 11 023 €

Recettes événements/ prestations

Elles proviennent notamment des activités organisées par les jeunes du Campus dans le but de financer des voyages (2 lotos en janvier et en décembre 2025, le restaurant éphémère en avril), les prestations effectuées par l'animateur jeunesse en graffiti, l'animateur culturel au studio et la radio et l'événement DUB TA MJC qui a été un grand succès.
+ 5352 €

Recettes annexes

Elles proviennent essentiellement de la participation forfaitaire aux frais de fonctionnement demandée aux associations (sauf associations partenaires qui bénéficient de la gratuité et les artistes en résidence) et groupes qui partagent nos espaces dans le cadre de leurs activités.
+ 1720 €

Subventions

Certaines subventions sont ponctuelles et non pérennes:

ENEDIS: 4000 € (fin de projet, aide maximum sur 2 ans)

FDVA: 3500 € (aide projet)

ADERE: 2000 € (aide projet)

Autre produit lié à cet exercice et seulement à celui-ci :

Remboursement Uniformation : 4369,19 € demandé par la directrice dans le cadre du remplacement de l'animateur jeunesse lors de sa formation qui nous a été finalement accordé.

Il est à noter aussi le fait que certaines subventions sont passées en déduction de charges et ne sont plus considérées comme telles notamment les aides de l'ASP pour le poste adulte relais et service civique.

Au niveau des charges:

Il n'y a pas eu d'augmentation majeure mais de petites au niveau de:

- des voyages et déplacements des jeunes mais c'est des projets financés et pour lesquels ils ont mis en place des événements notamment le loto et le restaurant éphémère.
- la maintenance (Cegid, logiciel de comptabilité et le serveur)
- Rémunération du personnel dues à l'évolution de la valeur du point dans le cadre de notre convention collective

ECLAT

Nous avons effectué des démarches pour baisser les frais de téléphonie mais avons été contraint de changer de standard suite au passage à la fibre et avons modifié notre contrat de location de matériel (imprimante) en contrat de location de matériel d'occasion.

Nous finissons l'exercice avec un déficit de 16 981€ malgré l'augmentation de près de 18 095 € de recettes due à la relance des activités, la nouvelle politique tarifaire et des subventions ponctuelles de 13 869,19 €. Au vu de tout ceci, nous sommes en mesure de constater que le déficit a été amoindri par l'exceptionnel et toutes les raisons citées précédemment.

Si nous n'avions pas connu cette forte baisse de subvention de la collectivité, la relance tant attendue après cette période de COVID serait plus visible.

Nous avons réalisé au cours de l'année 2025 un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) sur notre modèle socioéconomique. Les conclusions font apparaître des marges de manœuvre limitées et des efforts déjà importants déployés par l'association au niveau de l'optimisation de ses ressources.

Observations sur l'exercice 2026

La ville de Toulouse prévoit une baisse de 20 % en 2026 contre 40 % en 2025.

La convention adulte-relais arrive à terme en août 2026, et devrait être renouvelée (nous l'espérons) pour une durée de 3 ans. Toutefois, il demeure quelques incertitudes étant donné la situation du budget de l'état. La pérennisation à long terme de ce poste est un élément important à considérer.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

L'association utilise depuis le 1er janvier 2025, le règlement ANC n°2022-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

Créée en 1964, la Maison des Jeunes et de la Culture de Toulouse Empalot est une association d'éducation populaire qui a pour vocation de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. La démocratie se vivant au quotidien, elle a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale dans lesquels sont encouragés l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Son projet est organisé autour de quatre domaines d'activités :

- L'action jeunes pour les 10-25 ans avec un accueil de loisirs pour les 10-17 ans et de l'accompagnement de projets pour les 15-25 ans
- L'animation locale et culturelle
- L'accompagnement et le soutien aux pratiques artistiques

- Les ateliers artistiques, culturels, sportifs et de détente.

Elle participe activement à la vie du quartier et du territoire, elle défend des valeurs de laïcité, respect des différences, participation des habitants et s'engage dans de nombreuses actions partenariales. Elle est affiliée à la fédération régionale des MJC Occitanie Pyrénées et adhère à la fédération départementale des MJC de Haute Garonne.

Les moyens mis en oeuvre :

Sur le quartier Empalot, laMJC réside de manière permanente au sein de la brique rouge, bâtiment municipal. Elle dispose de deux étages équipés de diverses salles d'activités : danse, musique, studio d'enregistrement, arts plastiques, projet, espace citoyen, loisirs et motricité ainsi que de créneaux réguliers dans la salle de spectacles.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériel éducatif		3 - 5
Agencements Installations		5 - 8
Matériel de bureau mobilier		3 - 5

STOCKS

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOC MJC EMPALOT.
- L'association ASSOC MJC EMPALOT est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Valorisation des contributions volontaires :

Les contributions volontaires représentent les moyens mis à la disposition de l'association au titre de :

- Fédération Régionale MJC via le dispositif FONSEP : Poste de Directrice & d'animatrice de jeunesse : 114 582 €
- Mairie de Toulouse : Locaux (fluides compris) : 82 880 €
- Mise à disposition d'un régisseur son et lumière de spectacles : 18 075 €
- Mise à disposition de 2 médiateurs gardiens : 111 922 €

Pour le volontariat et les bénévoles sur l'année 2025 :

- Bénévolat : 1 267 h valorisées à 15 052 €
- Volontariat : 1 920 h valorisées à 22 809 €

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition		Diminution par virt poste par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel et outillages industriels	36 095,48					
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 300,65	2 247,00				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	9 917,25					
TOTAL	47 313,38					
TOTAL GENERAL	47 313,38	2 247,00				
						2 247,00
Immobilisations corporelles						
Inst. techniques, matériel et outillages indust.				2 247,00	36 095,48	
Inst. générales, agencements et aménag. divers					1 300,65	
Matériel de bureau, informatique & mobilier					9 917,25	
TOTAL				2 247,00	47 313,38	
TOTAL GENERAL				2 247,00	47 313,38	

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles			30 107,27	2 595,47	425,68	32 277,06
Inst. tech., mat. et out. industriels			1 300,65			1 300,65
Inst. générales, agencs divers			8 351,90	1 195,88		9 547,78
Matériel de bureau, informatique						
TOTAL			39 759,82	3 791,35	425,68	43 125,49
TOTAL GENERAL			39 759,82	3 791,35	425,68	43 125,49

Véronique ROUSSET
 Commissaire aux comptes
 45 avenue de Toulouse
 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
 TEL : 05 61 24 50 47
 veronique.rousset@auraexpertise.com
 SIREN : 801 655 762

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Personnel et comptes rattachés			
Divers	27,24	27,24	
Débiteurs divers	17 216,50	17 216,50	
Charges constatées d'avance	1 800,00	1 800,00	
	2 313,68	2 313,68	
TOTAL	21 357,42	21 357,42	

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances sont des charges liées à l'exploitation

- GRENKE	309.62
- OVH	172.57
- Abonnement VELA	194.16
- Licences FFKDA	104.00
- Licences judo	1 533.33
Total	2 313.68

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir sont des subventions concernant l'exercice 2024 ou 2025 non encore perçues au 31.12.2025.

	Montant
Autres créances	19 016,50
TOTAL	19 016,50

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	17 718,16				17 718,16
Fonds propres complémentaires	199 132,56				189 539,21
Report à nouveau	-979,15			9 593,35	-979,15
Excédent ou déficit de l'exercice	-9 593,35		9 593,35	16 981,38	-16 981,38
TOTAL	206 278,22		9 593,35	26 574,73	189 296,84

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762



TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les ressources obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à de projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste "Fonds dédiés".

Au compte de résultat sont comptabilisés :

- En charges dans le poste "engagements à réaliser sur ressources affectées", les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés COVID	57 006,06		5 406,00			51 600,06	
Subvention Région Place des Arts	1 200,00		1 200,00		1 200,00	1 200,00	
Subvention Conseil départemental RS	390,30		390,30				
Subvention CROUS	6 000,00		6 000,00				
Subvention CAF VVV Hiver	938,81		938,81				
TOTAL	65 535,17		13 935,11		1 200,00	52 800,06	

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 054,70	5 054,70		
Personnel et comptes rattachés	13 292,39	13 292,39		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 348,27	9 348,27		
Impôts sur les bénéfices	173,00	173,00		
Autres impôts et taxes assimilées	2 260,33	2 260,33		
Produits constatés d'avance	38 649,86	38 649,86		
TOTAL	68 778,55	68 778,55		

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits à recevoir sont constitués des cotisations couvrant la période de 2026

Montant

CHARGES À PAYER

Les dettes fiscales et sociales	17 165.42
- Provision pour congés payés	2 240.95
- Solde FPC et paritarisme 2025	

Montant

Dettes fiscales et sociales

19 406,37

19 406,37

TOTAL

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

C'est la méthode prospective (Méthode des unités de crédit projetées) qui a été appliquée pour le calcul de l'indemnité.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 32 566,71 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Départ volontaire à 64 ans

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

Ventilation des subventions :

CAF		
	PS Jeunes 2025	14 975,00 €
	Aide au fonctionnement	4 500,00 €
	Convention vacances	2 298,00 €
	Ville Vie Vacances	1 351,00 €
	Solde 2024	1 081,00 €
		<u>24 205,00 €</u>
Etat		
	Junior Association	6 000,00 €
	FDVA	3 500,00 €
	Quartier d'été	2 300,00 €
	VVV	4 830,00 €
	Fonjep	7 164,00 €
		<u>23 794,00 €</u>
Ville de Toulouse		
	Fonctionnement	55 944,00 €
	Action spécifique	4 500,00 €
	Relève empalot	2 500,00 €
	Hors murs	5 000,00 €
		<u>67 944,00 €</u>
Conseil départemental		1 629,00 €
Conseil régional		
	Place des Arts	4 000,00 €
Autres		
	Enedis	4 000,00 €
	Toulouse Habitat	500,00 €
	Adère	2 000,00 €
		<u>6 500,00 €</u>

TOTAL 128 072,00 €

Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes
45 avenue de Toulouse
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
TEL : 05 61 24 50 47
veronique.rousset@auraexpertise.com
SIREN : 801 655 762

Véronique ROUSSET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit sur la liste nationale des

Commissaires aux comptes

Membre de la compagnie régionale des
Commissaires aux comptes de Toulouse

45 Avenue de Toulouse

31 650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE

Tél : 05 61 24 50 47

mail : veronique.rousset@auraexpertise.com

EIRL ROUSSET VERONIQUE

SIRET : 801 655 762 00046

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'EMPALOT

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'EMPALOT

ASSOCIATION LOI DE 1901

SIRET : 776 951 659 00023

**La Brique Rouge
9 RUE MARIA MONBIOLA
31400 TOULOUSE**

Mesdames, Messieurs les Membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

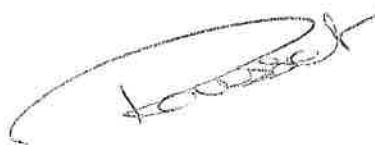
Il m'appartient de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice et à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

**Fait à SAINT-ORENS
Le 27 avril 2026**



Véronique ROUSSET
Commissaire aux comptes